



# Le “Grenelle Environnement à l’École” : les élèves agissent en faveur de la planète

**Inciter les jeunes à réfléchir, à élaborer un projet et à faire des propositions concrètes en faveur de la lutte contre les changements climatiques, de la préservation de la biodiversité, ou encore de la construction d’une démocratie écologique... tel est l’objectif du “Grenelle Environnement à l’École : l’École agit !”.**  
**Cette initiative du ministère de l’Éducation nationale parrainée par Nicolas Vanier, explorateur de l’Arctique, écrivain et réalisateur, débute fin novembre 2007 par le lancement d’un appel à projets dans les académies pour aboutir, en mai 2008, à la sélection d’une quinzaine de propositions d’élèves.**

## ➔ Un appel à projets en direction des collèges et des lycées

Le ministre de l’Éducation nationale, Xavier Darcos, a décidé de mieux intéresser l’École aux débats du “Grenelle Environnement” en lançant un appel à projets en direction des établissements du second degré volontaires. Cette initiative qui a pour cadre l’éducation au développement durable (EDD) vise à identifier, soutenir et diffuser les meilleures propositions des élèves.

## ➔ Un thème, un rapport, des propositions

Les élèves de collège et de lycée ainsi que ceux des établissements de formation professionnelle, sont invités, sous la conduite de leur(s) enseignant(s), à réfléchir autour d’un thème : changement climatique, maîtrise de l’énergie, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, environnement et santé, impact de l’agriculture sur l’environnement et la santé, démocratie et développement durable, économie et développement durable... Ils doivent s’inspirer des thèmes du “Grenelle Environnement” ou travailler un autre sujet lié au développement durable, notamment lorsque des actions sont en cours.

Ensuite, ils collectent l’information, consultent des experts, engagent une concertation avec les partenaires de l’EDD dont les collectivités locales et territoriales, les associations, les entreprises, les services déconcentrés de l’État... Enfin, ils réalisent un rapport électronique présentant leurs propositions concrètes.



## ➔ Une quinzaine de propositions sélectionnées au niveau national

À l'issue d'une sélection académique, les projets exemplaires seront soumis à un comité national présidé par Nicolas Vanier et composé de représentants du ministère, de scientifiques et de spécialistes du développement durable. Ce comité désignera une quinzaine de propositions du "Grenelle Environnement à l'École" qui seront présentées au Président de la République et feront l'objet d'une diffusion nationale.

## ➔ Calendrier

### **29 novembre 2007 : lancement de l'opération**

#### **"Le Grenelle Environnement à l'École : l'École agit !".**

Conférence de presse de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, et de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie et du Développement et de l'Aménagement durables, en présence de Nicolas Vanier - début de la phase de collecte d'informations et de réflexion dans les établissements.

### **Premier trimestre 2008 : débat et élaboration des projets et des propositions.**

Réflexion au sein des classes, concertation, élaboration du rapport électronique présentant les propositions des élèves. Ces contributions peuvent être mises en ligne sur le site "L'École agit" et faire l'objet de débats.

### **1<sup>er</sup> au 7 avril 2008 : transmission aux comités académiques.**

Durant la semaine du développement durable, le rapport final élaboré par les élèves est transmis au comité de pilotage académique présidé par le recteur.

### **12 avril 2008 : transmission au comité national.**

Les projets sélectionnés au niveau académique sont transmis au comité national présidé par Nicolas Vanier.

### **Mai 2008 : présentation des propositions retenues par le comité national.**

Une quinzaine de propositions sont remises au Président de la République par un "éco-délégué".

## ➔ Des ressources en ligne

[www.lecoleagit.fr](http://www.lecoleagit.fr) : le site "L'École agit" présente l'opération et le mode d'emploi du "Grenelle Environnement à l'École", met à la disposition des enseignants des fiches pédagogiques, centralise les informations sur l'éducation au développement durable, relaie les propositions des élèves, propose débats et échanges sur un forum.

[www.cndp.fr](http://www.cndp.fr) : le Scérén propose aux enseignants une sélection de ressources disponibles sur la thématique de l'éducation au développement durable.

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) : le site pédagogique du ministère propose une rubrique consacrée à l'éducation au développement durable et met en ligne les fiches pédagogiques réalisées pour les enseignants.

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr) : le site du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables présente toute l'actualité du "Grenelle Environnement".

[www.nicolasvanier.com](http://www.nicolasvanier.com) : le site de Nicolas Vanier.



# Le “ Grenelle Environnement à l’École ” : six thèmes de travail

**Dans le cadre de l'éducation au développement durable, le socle commun de connaissances et de compétences, les programmes d'enseignement, les actions qui peuvent déjà être en cours dans les établissements, sont autant de points d'appui pour élaborer des contributions et des projets.**

## ➔ Lutter contre le changement climatique et maîtriser la consommation d'énergie

Les usages de l'énergie, en particulier ceux du charbon et du pétrole, en raison des rejets de gaz à effet de serre qui fixent la chaleur due au rayonnement solaire dans l'atmosphère, ont des conséquences sur le changement climatique. L'agriculture a, elle aussi, un impact sur le climat.

Afin de prévenir une aggravation de ce phénomène, des propositions ont été élaborées au cours du « Grenelle Environnement », qui concernent le bâtiment, les transports, l'industrie, le tourisme, l'agriculture et l'urbanisme, car ils sont particulièrement impliqués dans la consommation d'énergie. Afin de répondre à ces enjeux, de nombreuses mesures sont envisagées pour introduire les principes du développement durable dans ces secteurs d'activité.

## ➔ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

La biodiversité est le réseau constitué par l'ensemble des formes du vivant sur l'ensemble de la planète. Sa rapide érosion est très problématique. Le « Grenelle Environnement » a permis de faire émerger un certain nombre de propositions fortes pour stopper la perte de biodiversité au niveau national et européen. Il est proposé d'établir une « trame verte » nationale, de manière à assurer une continuité entre les différents milieux naturels et à rétablir les migrations d'espèces animales et végétales.

De plus, les activités humaines qui impactent la biodiversité, dont l'agriculture et la pêche, pourraient adopter des modes d'exploitation prenant en compte les processus et les rythmes biologiques de ces milieux et des espèces, afin d'assurer leur durabilité.



## ➔ Pour un environnement respectueux de la santé

Les connaissances relatives à l'impact de l'environnement sur la santé, en particulier sur l'effet cumulatif d'expositions variées, sont encore parcellaires. Néanmoins, les enjeux en terme de santé publique sont suffisamment importants pour que le « Grenelle Environnement » propose l'élaboration d'un plan d'action global afin d'établir de bonnes relations entre l'environnement et la santé humaine.

Les principales propositions du « Grenelle Environnement » s'attachent à la réduction de la présence des substances nocives dans l'air, dans l'eau et dans les sols, aussi bien du fait des activités industrielles, agricoles et de transport, que dans le bâti et d'une prise en compte améliorée de la situation sanitaire des populations les plus vulnérables.

## ➔ Agriculture, environnement et développement durable

L'agriculture et la pêche résultent d'une interaction forte entre l'homme et son environnement. Les pratiques modernes ont des effets importants sur l'environnement, sur la santé et sur leur propre durabilité. Le « Grenelle Environnement » voit émerger des propositions pour pérenniser les systèmes vivants et pour sécuriser durablement les productions.

Pour cela, les secteurs de l'agriculture et la pêche sont encouragés à améliorer leurs pratiques environnementales, à réduire l'emploi de produits nocifs. La recherche pour améliorer les modes et les techniques de production pour qu'ils aient une haute valeur environnementale est valorisée.

## ➔ Démocratie et développement durable

La prise en compte des problématiques environnementales et de développement durable implique de nombreuses réformes politiques. Le « Grenelle Environnement » est l'occasion de proposer de nombreuses réformes. Celles-ci doivent permettre d'intégrer ces nouvelles problématiques aux processus de décision des politiques publiques. De plus les entreprises sont invitées à faire de même.

Il est proposé que les principes inhérents au développement durable puissent être mieux diffusés et soutenus au sein des institutions de la République, en particulier au Parlement et au Conseil économique et social. De nouveaux moyens pour les différents acteurs de la vie publique, de la société civile et de la vie économique, dialoguent sur ces thèmes essentiels, sont en cours d'élaboration.

## ➔ Économie et développement durable

Il est important aujourd'hui de parvenir à articuler l'activité économique et l'emploi avec les impératifs de la préservation de l'environnement et de l'introduction des principes du développement durable dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Ces nouvelles préoccupations peuvent être autant de moyens de dynamiser l'économie, tout en renforçant l'information du citoyen. Pour cela, il pourrait être possible de mettre au point de nouvelles formes d'évaluation des dépenses publiques, d'inciter le secteur des transports à innover et à injecter de nouvelles technologies efficaces sur le plan environnemental dans les processus industriels.



# Lutter contre le réchauffement climatique et maîtriser l'énergie

## ➔ Synthèse de travail du groupe n° 1 du "Grenelle Environnement"

### Présentation du cadre des travaux

Le groupe 1 du "Grenelle Environnement" articule la maîtrise de l'énergie à la lutte contre le réchauffement global. Il rappelle la réalité incontestable du changement climatique, de ses origines humaines et de ses impacts. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental d'étude du climat ("GIEC", prix Nobel de la paix 2007 avec Al Gore), les températures globales augmenteront d'un à six degrés durant ce siècle. Cette augmentation sera limitée si des mesures adéquates sont prises.

Le réchauffement climatique est induit par les usages de l'énergie par l'humanité depuis deux siècles. Le recours au charbon puis au pétrole s'accompagne de rejets d'un excès de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. En conséquence, celle-ci retient une part plus importante du rayonnement solaire, d'où une augmentation de la chaleur moyenne à l'échelle du globe. Cette captation de chaleur déclenche un changement global du climat. L'agriculture utilise aussi de nombreux produits qui rejettent des gaz à effet de serre.

### Propositions

Il est proposé que la France puisse diviser par quatre sa production de gaz à effet de serre d'ici à 2050, d'où la nécessité d'imaginer un nouveau modèle de développement. Ces politiques devront être élaborées en tenant compte à la fois du cadre national et du cadre international. Elles devront impliquer en particulier les secteurs du bâtiment, des transports, de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture, de l'urbanisme... Il est essentiel que la recherche soit particulièrement impliquée.



**Une politique volontariste est envisagée afin de passer à une société sobre en énergie et en ressources. Pour cela, sont proposées :**

- ❑ Une politique de réduction importante de la consommation d'énergie dans le bâtiment qui est actuellement le secteur le plus consommateur d'énergie. Les bâtiments existants devraient faire l'objet d'un chantier de rénovation énergétique et les bâtiments neufs d'une politique de rupture technologique, de manière à les amener à être à basse consommation énergétique et à produire de l'énergie.
- ❑ L'extension de l'étiquetage énergétique, qui existe actuellement pour l'automobile et pour certains appareils électroménagers, à tous les appareils de grande consommation. Des mesures pourraient être prises contre les appareils et les modes de veille trop consommateurs d'énergie.
- ❑ Des installations de modes de production innovants et efficaces en termes de consommation d'énergie.
- ❑ La diminution, dans le secteur agricole, de l'utilisation de produits qui rejettent des gaz à effet de serre, et le développement des mesures fiscales et techniques en faveur des exploitations agricoles.

**La nécessité de ramener les émissions de gaz à effet de serre des transports à leur niveau de 1990 d'ici à 2020 fait l'objet de nombreuses discussions. Pour cela, il est proposé :**

- ❑ De promouvoir l'utilisation des modes fluvial, ferroviaire et de cabotage maritime pour le transport de fret. En même temps un observatoire des transports, chargé de mettre au point des méthodes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pourrait être créé. Il serait aussi chargé de mettre en cohérence et d'évaluer l'impact écologique et économique de toute proposition concernant le réseau des transports.
- ❑ De réduire la vitesse des automobiles et de revoir les coûts du trafic aérien en fonction de leurs rejets de gaz à effet de serre. Des mesures fiscales sont discutées par le groupe en faveur du développement de nouvelles infrastructures de transport.

**Le groupe travaille aussi sur les questions d'urbanisme et propose de rendre obligatoires les plans "climat/énergie" territoriaux dans les communautés d'agglomération et dans les communautés urbaines par :**

- ❑ Des plans volontaristes de développement "d'éco quartiers", des transports collectifs et des modes de déplacement "doux" (vélo, marche). Concernant la question de l'étalement urbain, de nouvelles dispositions législatives sont imaginées, où toute proposition d'aménagement du territoire devrait prendre en compte les questions de climat et d'énergie.

La question de la fiscalité énergétique fait débat. Enfin, il est proposé d'élaborer un plan pour "décarboner" et pour réduire la production et la consommation d'énergie, en augmentant la part des énergies renouvelables. La question du nucléaire continue d'être discutée.

## ➤ Principes et mesures annoncés

- ❑ La lutte contre le changement climatique est un enjeu majeur de notre siècle qui met en jeu la survie de l'humanité. Actuellement, il déclenche d'immenses mouvements de population, il aggrave les inégalités et il fait peser la menace de nouvelles épidémies et de conflits pour l'eau et pour la nourriture.
- ❑ Un programme concernant le bâtiment, est annoncé par la mise aux normes du bâti ancien et par l'injection des normes de basse consommation dans le bâti nouveau à partir de 2012. À partir de 2020, tous les bâtiments devront produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Les politiques d'urbanismes seront orientées pour faire de la ville l'espace du développement durable. Les usages de l'énergie, notamment dans les transports, doivent faire l'objet d'une modernisation qui les rende plus efficaces, et les énergies renouvelables vont faire l'objet d'une promotion systématique. Les territoires seront très étroitement associés à ces démarches.
- ❑ Le nucléaire ne peut être la seule réponse au défi climatique. L'objectif est d'améliorer de 20 % l'efficacité énergétique au niveau national. Et de produire 95 % d'énergie électrique d'ici à 2020 en réduisant massivement les rejets de gaz à effet de serre.
- ❑ L'indépendance énergétique des territoires, là où cette politique aurait du sens, doit être une priorité.
- ❑ Le secteur des transports fera l'objet d'une stratégie en faveur des transports collectifs au niveau national et d'un redéploiement au niveau terrestre, mais aussi fluvial, portuaire et maritime. Cet effort est un investissement et l'État doit se montrer exemplaire.

Au collège comme dans les lycées d'enseignement technologique, professionnel et général, chaque membre de la communauté éducative peut s'investir dans le "Grenelle Environnement à l'École".



# Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

## ➔ Synthèse de travail du groupe n° 2 du "Grenelle Environnement"

La diversité biologique est celle des formes du vivant, aux niveaux macroscopique et microscopique ou microbien. Sa perte est effective et reconnue scientifiquement depuis plusieurs années.

Le groupe II souligne la nécessité actuelle de partager cette connaissance et d'informer l'opinion sur ses enjeux. La France et l'Union européenne s'engagent à mettre en œuvre un cadre institutionnel cohérent qui doit permettre de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010. Cette initiative concerne corrélativement les ressources naturelles- et contribue à fonder une solidarité environnementale à l'échelle mondiale.

### Stopper partout la perte de biodiversité

Afin de préserver la biodiversité, il est proposé de construire une « trame verte » nationale. Il s'agirait d'un « tissu du vivant du territoire », par la mise en continuité des différents espaces naturels sur le territoire national.

- ❑ Elle est conçue comme un outil décentralisé d'aménagement durable du territoire, qui préserve la biodiversité ordinaire.
- ❑ Dans les collectivités de l'outre-mer, l'activité minière pourrait devenir exemplaire dans les cinq ans, en intégrant les modalités de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.
- ❑ Afin de parvenir à un bon état écologique généralisé, il est proposé de réduire de façon drastique les pollutions diffuses, et en rétablissant la circulation des espèces migrantes de poissons dans les cours d'eau.
- ❑ L'exploitation de la mer est envisagée en fonction d'une gestion systémique, qui prendrait en compte les équilibres entre les différentes espèces et leurs rythmes de reproduction, afin d'harmoniser la pêche et les rythmes des écosystèmes marins et littoraux.



- ❑ La protection de la biodiversité forestière fait l'objet d'une réflexion intégrant la filière du bois, et qui favoriserait l'utilisation du bois d'origine locale.
- ❑ La filière agricole est encouragée à développer une agriculture à la fois écologique et productive.
- ❑ Les patrimoines naturels et les espèces les plus remarquables et les plus menacés devraient faire l'objet d'un effort accru de protection.

## Organiser l'action en faveur de la biodiversité

- ❑ La préservation de la biodiversité pourrait faire l'objet d'une politique nationale, qui soit intégrée aux politiques territoriales.
- ❑ Il est envisagé que la biodiversité et ses enjeux fasse l'objet d'études et de rapport en direction des élus, et que de nouveaux moyens d'étude et de promotion et de sa préservation soient proposés.

## Au niveau européen et international

- ❑ La présidence française de l'Union Européenne sera l'occasion pour proposer une politique européenne ambitieuse en matière biodiversité.
- ❑ Au niveau international, le soutien à la création l'initiative de mobilisation internationale de l'expertise scientifique pour la biodiversité est mis en avant.

Des programmes d'action, en appui sur les connaissances scientifiques et les institutions, devraient avoir pour objectif d'enrayer la crise de la biodiversité.

## ➔ Principes et mesures énoncés

La France s'engage à enrayer la perte de biodiversité.

- ❑ Pour cela, une "trame verte" reliant les espaces naturels favorisera la circulation des plantes et des animaux. Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire, constitué de grands ensembles naturels et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons.
- ❑ La trame verte est un projet qui implique aussi bien l'État que les collectivités et les acteurs de terrain. Les ruptures de la trame font l'objet d'un recensement, afin de commencer à en élaborer les continuités.

Au collège comme dans les lycées d'enseignement technologique, professionnel et général, chaque membre de la communauté éducative peut s'investir dans le "Grenelle Environnement à l'École".



# Pour un environnement respectueux de la santé

## ➤ Synthèse de travail du groupe n° 3 du "Grenelle Environnement"

Les connaissances relatives à l'impact de l'environnement sur la santé sont encore très souvent parcellaires; il n'est pas toujours facile d'établir des liens de causalité entre les facteurs environnementaux et les pathologies. Le savoir sur les effets cumulatifs d'expositions variées est encore limité ; il doit être approfondi. Cependant, l'importance des enjeux justifie sans aucun doute un renforcement de l'organisation des recherches interdisciplinaires sur ce sujet.

L'impact sanitaire des nouveaux facteurs liés à la concentration urbaine et les effets de l'exposition à des substances cancérigènes justifient le fait de mettre la santé environnementale au cœur d'une politique cohérente de prévention. Une cohérence de l'action globale (un nouveau plan national santé) devrait permettre de construire une harmonie entre l'environnement et la santé humaine.

Le rapport du groupe de travail consigne ce qui fait actuellement consensus au niveau de la communauté scientifique. Aussi, les mesures et dispositions souhaitées y occupent-elles une place essentielle.

### Nécessité d'établir une harmonie entre environnement et santé humaine

- Il est proposé que le « Plan national santé environnement 2 », qui sera mis en place en 2008, prenne plus en compte les problématiques liées aux nouvelles technologies, les nouvelles pathologies et les inégalités face à l'environnement.
- Les produits chimiques dangereux qui sont rejetés dans l'environnement devront faire l'objet d'une évaluation et d'une politique volontariste de substitution.
- Renforcer le principe de la responsabilité environnementale du pollueur.



## Réduction des rejets des polluants reconnus nocifs dans la santé dans l'air, dans l'eau et dans les sols

- ❑ Il est proposé que soit lancée une étude sur les rejets polluants dans tous les milieux naturels, afin de les réduire.
- ❑ L'air extérieur (qui se distingue de l'air intérieur, dans les bâtiments), pourrait être mieux protégé par la réduction des polluants venus des transports, des industries, du chauffage.
- ❑ L'air intérieur constitue un enjeu important en termes de santé. La réduction des substances nocives émises par certains matériaux de construction et de décoration est proposée.
- ❑ Le bruit est une pollution importante, particulièrement du fait des infrastructures de transport terrestres et aéroportuaires. Des mesures devront être étudiées pour le réduire à un niveau acceptable.
- ❑ La qualité de l'eau potable est envisagée en fonction des problèmes qui risquent d'être posés par le réchauffement global pour la gestion des stocks.
- ❑ Dans un certain nombre de cas, les sols sont pollués par des sources de pollution anciennes. Celles-ci devraient faire l'enjeu d'un recensement, puis d'un traitement.

## Accroître la protection des populations à risques

- ❑ Certaines populations sont particulièrement exposées aux risques sanitaires, en particulier les enfants. Des actions de prévention plus ciblées pour toutes ces populations seraient nécessaires.

## Prévenir les risques liés aux produits, aux risques et aux modifications de l'environnement

- ❑ Certains produits utilisés dans l'agriculture présentent des caractères dangereux. Il est important, d'envisager les moyens nécessaires à leur réduction et à leur substitution.
- ❑ Les entreprises pourraient être encouragées à renforcer l'information des salariés quand elles sont amenées à travailler avec des produits toxiques.
- ❑ Il n'est pas nécessaire d'attendre la transposition du règlement européen REACH sur ces questions.
- ❑ Les nouveaux matériaux issus des nanotechnologies posent des questions nouvelles concernant la santé publique.
- ❑ La prévention des risques majeurs, naturels et technologiques pourrait faire l'objet d'un débat national.

## Renforcer les connaissances sur les liens entre santé et environnement

- ❑ Des outils de prédiction et d'aide à la décision apparaissent aujourd'hui nécessaires. De plus, la recherche sur la conception des produits doit être approfondie. La veille des risques émergents doit être amplifiée, en particulier dans les DOM-TOM.
- ❑ La formation et l'information sur ces problématiques devrait être renforcée.

## ➤ Principes et mesures énoncés

- ❑ Les relations entre santé et environnement sont un enjeu du développement durable.
- ❑ Nécessité de renforcer l'information sur les substances chimiques commercialisées.
- ❑ Le principe de précaution est une nécessité. Il doit être interprété comme un principe de responsabilité.
- ❑ Développement de la veille sanitaire et environnementale pour prévenir les risques de maladie, en particulier pour les populations les plus vulnérables.

Au collège comme dans les lycées d'enseignement technologique, professionnel et général, chaque membre de la communauté éducative peut s'investir dans le "Grenelle Environnement à l'École".



# Agriculture, environnement et développement durable

## ➤ Synthèse de travail du groupe n° 4 du "Grenelle Environnement"

L'agriculture et la pêche résultent d'une interaction forte de l'Homme avec son environnement. Le complexe agroalimentaire et sylvicole de la France est performant. Mais il faut prendre en compte les bouleversements importants que subit l'agriculture mondiale. Ils sont liés à différentes causes : population en hausse, économies en développement, évolutions techniques rapides, marché toujours plus mondialisé, dualité abondance alimentaire et famine, exigences quant aux qualités sanitaire et de sécurité des produits, impact attendu d'un changement climatique...

Une cohérence économique et sociale de tous les acteurs, du producteur au consommateur, et un fonctionnement agro - écologique sont donc recherchés. La vocation première de l'agriculture est de répondre aux besoins alimentaires de la population et produire des matériaux est réaffirmée. Cependant, les pratiques modernes d'élevage, de culture et de pêche ont des conséquences progressivement plus importantes sur l'environnement, sur la santé humaine et aussi sur leur durabilité. Pérenniser les systèmes vivants dont nous dépendons et simultanément sécuriser les productions.

### Améliorer les pratiques environnementales de l'agriculture

- Une amélioration des pratiques environnementales, vers une agriculture durable pourrait être lancée à grande échelle, est facilitée par une démarche de certification appliquée par territoires et par grandes productions. Elle s'appuierait sur des critères techniques comme les intrants, la biodiversité, les paysages, les sols, l'énergie, les déchets... Il s'agit tout la fois de construire la cohérence des filières jusqu'au consommateur et de faire évoluer les pratiques et produits en fonction de la demande sociétale. On vise, à terme, une agriculture largement durable.



- ❑ L'agriculture biologique est une modalité importante de ce développement; ses atouts environnementaux satisfont de plus en plus les attentes des consommateurs.

## Satisfaire les attentes environnementales de la société

- ❑ Réduire l'uniformisation biologique et les dommages causés aux systèmes vivants (eau, sols, écosystèmes), notamment par les pollutions diffuses : substances les plus dangereuses comme les pesticides, nitrates et phosphore etc. (au total les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques ) passe par un certain nombre de mesures d'interdiction mais aussi par des solutions alternatives comme : la lutte biologique intégrée, les substances et procédures naturelles homologuées, les modes de fertilisation biologique (légumineuses, semis sous couverture végétale, résidus de cultures etc.)
- ❑ La promotion des variétés végétales qui manifestent une faible dépendance vis-à-vis de l'eau, des pesticides, de l'azote, représente un moyen essentiel pour restaurer la biodiversité ordinaire et mener des actions territorialement cohérentes, en particulier pour créer « une infrastructure agroécologique » contribuant à la trame verte nationale qui est recherchée.
- ❑ En raison du coût en eau liée à l'irrigation des cultures (maïs, vergers...), la gestion renforcée des bassins versants apparaît aussi nécessaire.
- ❑ Dans le domaine de la pêche, la surexploitation des espèces et l'épuisement des ressources créent une situation préoccupante à laquelle répondent les expérimentations des quotas et des techniques sélectives qui préservent les biotopes.
- ❑ Par ailleurs, promouvoir une gestion durable de la forêt représente un autre objectif majeur. Une gestion durable à l'origine de la filière bois (construction, énergie, ameublement, services environnementaux...) et la prévention des incendies passent aussi par une amélioration dans tous les secteurs concernés par le bois.

## Agriculture et recherche

- ❑ Il est proposé de dynamiser la recherche vers des modes de production et des techniques à haute valeur environnementale. L'identification des variétés végétales les plus adaptées aux objectifs de développement durable dépend des recherches en génétique et des sélections aboutissant à de nouvelles semences, face à un marché important mais dont la diversité pourrait être améliorée.
- ❑ La question des bio carburants nécessite un approfondissement des débats.
- ❑ Préparer d'ici à 2009 un plan pour la préservation des abeilles.

Passer de l'agriculture productive et des problèmes liés d'environnement, à une agriculture productive respectueuse de l'environnement nécessite de nombreuses innovations. L'intégration de l'environnement au cœur de l'agriculture, "une révolution doublement verte" à l'échelle mondiale, apparaît comme un défi à la vulnérabilité.

## Principes et mesures énoncés

- ❑ Réduction de moitié de l'usage des pesticides.
- ❑ Amener 50 % des exploitations agricoles à la haute qualité environnementale d'ici à 2012.
- ❑ Développer des solutions économes en eau.
- ❑ La restauration collective pourrait commencer à intégrer plus systématiquement les principes du développement durable.

Au collège comme dans les lycées d'enseignement technologique, professionnel et général, chaque membre de la communauté éducative peut s'investir dans le "Grenelle Environnement à l'École".





# Démocratie et développement durable

## ➔ Synthèse de travail du groupe n° 5 du “Grenelle Environnement”

La politique générale de développement durable implique de nombreuses réformes politiques, de manière à adapter notre démocratie aux nécessités de l'écologie et du développement durable. Tous les citoyens sont à la fois acteurs, victimes et responsables des changements environnementaux.

### Établir les bases d'une démocratie écologique

- ❑ La démocratie écologique a pour vocation d'articuler les principes de la préservation de l'environnement et du développement durable à l'élaboration des politiques publiques et aux modes de gouvernance non seulement des établissements publics, mais aussi des entreprises privées, en privilégiant la concertation, la discussion des intérêts a priori contradictoires, la médiation et la négociation. Il est important que le monde associatif soit impliqué dans les débats, au niveau des chambres consulaires et du Conseil économique et social.
- ❑ Les quatre grands axes de travail ont porté sur la reconnaissance des partenaires sur les questions environnementales, une stratégie nationale de développement durable validée par le parlement, des décisions publiques élaborées en tenant compte systématiquement des avis éclairés d'autres acteurs, et l'intégration des principes de la préservation de l'environnement et du développement durable dans la gouvernance de l'entreprise.
- ❑ Désormais, les politiques publiques, les lois, les règlements, ne doivent plus être envisagés sans être accompagnés d'études d'impact et de durabilité, qui établiront la façon dont les principes du développement durable sont, ou non, pris en compte. Cette mesure doit s'accompagner de la mise au point d'outils, de référentiels et d'évaluations adaptés.

Ces préoccupations doivent aussi être transposées au niveau des territoires, où se rencontrent au plus près les préoccupations des citoyens et la mise en œuvre des décisions publiques.



## Acteurs économiques et développement durable

- ❑ L'État est particulièrement concerné par l'exigence d'exemplarité, et les administrations publiques peuvent être pionnières en matière de bilan écologique. L'entreprise, publique et privée, et les marchés sont des acteurs et des responsables dans ces démarches, et seront amenés à faire entrer ces questions dans leurs instances de discussion et dans leurs processus internes. Enfin, il est important de renforcer l'information.

## ➤ Principes et mesures énoncés

- ❑ À partir de 2008, le parlement devra se donner les moyens de contrôler la politique de développement durable mise en œuvre par le gouvernement. Ainsi, les différentes dimensions de la qualité de vie de tous seront prises en compte, au niveau de la santé, de la préservation de la biodiversité par l'urbanisme et par les transports, tout en luttant contre les inégalités.
- ❑ Des commissions devront être créées à l'Assemblée nationale et au Sénat afin de débattre de ces politiques. De plus, les collectivités locales et territoriales seront plus libres pour élaborer et pour réaliser leurs politiques de développement durable. Elles pourront ainsi inventer de nouvelles procédures pour limiter les transports qui engorgent les centres urbains. Des mesures vont être prises afin d'établir une complémentarité entre le travail des décideurs et celui des experts. L'expertise reconnue des associations impliquées devra être prise en compte.
- ❑ Ces décisions doivent permettre de jeter les bases d'un "new deal écologique et économique", à vocation nationale, mais aussi européenne et internationale.

Au collège comme dans les lycées d'enseignement technologique, professionnel et général, chaque membre de la communauté éducative peut s'investir dans le "Grenelle Environnement à l'École".



# Économie et développement durable

## ➤ Synthèse de travail du groupe n° 6 du “Grenelle Environnement”

Le groupe de travail 6 avait pour mandat de proposer de nouveaux modes de développement économique intégrant les principes du développement durable tout en étant en faveur de l’emploi et de la compétitivité.

Afin d’articuler les impératifs liés à la maîtrise de l’énergie, à la lutte contre le réchauffement climatique, à l’assainissement des eaux, au recyclage des déchets, tout en favorisant le dynamisme économique et l’emploi, il est proposé que soit établie une stratégie générale d’information du citoyen, par la coordination des signaux (prix différenciés, informations, formations) qui leur sont donnés, et de modération dans le recours aux énergies et aux ressources non renouvelables par les différents secteurs économiques. Cette stratégie pourrait se diffuser en plusieurs programmes.

### Améliorer et mieux diffuser les indicateurs de développement durable

- ❑ Le Groupe propose que l’INSEE et l’Institut français de l’environnement (IFEN) testent et proposent des indicateurs de Produit Intérieur Brut et d’empreinte écologique.
- ❑ Mise au point d’un « tableau de bord d’indicateurs du développement durable » diffusé auprès du Parlement et de la Nation.



## **Donner une information écologique sur les produits et les services**

Les diverses propositions sont :

- Développer l'information sur l'empreinte écologique des produits. Les différents secteurs économiques concernés pourraient travailler ensemble sur ce sujet.
- Développer l'éducation et la formation aux achats qui favorisent le développement durable. Amplifier les campagnes de mobilisation sur la maîtrise de l'énergie, les déchets et l'écoconsommation.
- Constituer un observatoire pour améliorer la connaissance des impacts sur l'environnement et sur la santé des matières et des produits, afin d'informer les entreprises, les salariés et les consommateurs. Il alerterait les pouvoirs publics en cas de risque et ferait des propositions pour améliorer la réglementation. Dans le cadre des débats, cette proposition n'a pas fait l'unanimité.

## **Promouvoir une publicité responsable**

- La publicité pourrait être incitée à mettre en scène des comportements qui ne soient pas contraires aux principes de la préservation de l'environnement et du développement durable, éventuellement en travaillant avec les spécialistes de ces questions.

## **Mobiliser les outils économiques en faveur de l'environnement**

Il est proposé que :

- Évaluer l'efficacité des aides publiques, des subventions, des dépenses fiscales ou des dotations aux collectivités territoriales.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre, sans faire courir de risque à la compétitivité des entreprises.
- Installation d'une taxe sur les rejets de gaz à effet de serre, après qu'une analyse de son impact macroéconomique ait été menée.

## **Mettre en place une tarification efficace des nuisances liées aux transports**

Il est envisagé de :

- Calculer la rentabilité des produits en y intégrant le coût de leurs effets sur l'environnement.
- Débat sur l'installation d'un péage kilométrique pour les poids lourds sur les autoroutes publiques.
- Assurer les voitures en installant un système "d'éco-pastille" avec des systèmes de bonus malus. Cette mesure doit être envisagée en prenant en compte les inégalités de pouvoir d'achat.

## Favoriser la recherche et le développement des technologies favorables au développement durable

- ❑ Mener une politique ambitieuse de recherche développement, de manière à mettre au point des moyens innovants et écologiques de production industrielle, afin qu'ils intègrent les objectifs du développement durable.
- ❑ Promouvoir les projets de recherche sur l'impact social et économiques des politiques de développement durable.

## Promouvoir une économie qui encourage les processus de location, de réemploi et de recyclage

- ❑ Développer les expériences dans ces différents domaines.

## ➔ Principes et mesures énoncés

- ❑ Toutes les décisions publiques devront faire l'objet d'une étude de leur impact écologique, et en particulier climatique.
- ❑ Les projets proposés devront faire la preuve de leur prise en compte des impératifs environnementaux et de développement durable.
- ❑ Le principe de précaution doit être généralisé, en étant compris comme un principe d'action et de dynamisme économique et de responsabilité.
- ❑ Les entreprises sont responsables de leur impact sur l'environnement et de leurs pratiques. Un plan national de développement durable articulera les besoins et les pratiques des entreprises aux investissements nécessaires pour garantir la croissance.
- ❑ L'établissement de taxes, en particulier pour les camions, devrait permettre de financer les mesures en faveur de l'écologie et du développement durable.
- ❑ Il est nécessaire d'intégrer les coûts induits par la consommation d'énergie au coût global d'un produit. Cette mesure doit être débattue au niveau européen.
- ❑ Les ménages et les entreprises ne doivent pas être affectés par ces mesures. L'Union Européenne sera sollicitée pour proposer une TVA à taux réduit sur les produits écologiques qui respectent le climat et la biodiversité.

Au collège comme dans les lycées d'enseignement technologique, professionnel et général, chaque membre de la communauté éducative peut s'investir dans le "Grenelle Environnement à l'École".

**L'Ecole agit!****Le Grenelle Environnement  
à l'Ecole**

Vidéos!

!Forum

Jeux!

!Photos Bonus!

F.A.Q!

+ netvibes

choisissez votre  
thème préféré:

Défaut | Pôle Nord | Désert | Tropical | Aquatique | Campagne | Pollué

Vous êtes ici : Accueil » Le Grenelle Environnement à l'Ecole »

**Le Grenelle Environnement à l'école**

Le Grenelle de l'environnement a été, au cours de ces derniers mois, un formidable moment d'échanges et de rencontres. Au sein de notre Pays, enfin, les questions liées à la préservation de notre planète et au développement durable ont été abordées, sans tabous, ni préjugés. Mais ce « Grenelle » a été le fait d'adultes, souvent avertis.

Il nous est donc apparu naturel de poursuivre ce dialogue avec celles et ceux, qui sont les « énergies futures » de notre Nation, sous l'autorité de leurs éducateurs. Déjà, cette génération qui, demain, présidera aux destinées de notre pays, ressent l'urgence d'une prise de conscience et montre qu'elle est prête à emprunter de nouveaux chemins.

Participer, réfléchir, proposer, innover, les jeunes sont prêts à devenir les acteurs de leur futur et vont le prouver.

En lançant aujourd'hui « L'Ecole agit », nous voulons leur donner la parole.



**Nicolas Vanier**  
Parrain de l'opération

**Xavier Darcos**  
Ministre de l'éducation nationale

# L'Ecole agit!

## Le Grenelle Environnement à l'Ecole

Vidéos!

!Forum

Jeux!

F.A.Q!

!Photos Bonus!

+ netvibes

choisissez votre  
thème préféré:

Défaut | Pôle Nord | Désert | Tropical | Aquatique | Campagne | Pollué

### Actus

#### Lancement de l'Ecole agit 20.11.07



Le jeudi 29 novembre à 9h, au Ministère de l'Éducation Nationale, aura lieu le lancement du site...

[Lire la suite](#)

#### L'Ecole agit! 20.11.07



Au delà de ces débats, le site « L'école agit ! » répond aux différentes questions que vous pouvez...

[Lire la suite](#)



**Votez pour vos projets préférés!**

### Action!

- ✓ Devenez acteur
- ✓ L'éco-délégué
- ✓ Le Comité National

### L'écho des

**BAHUTS**

Bienvenue au dernier établissement inscrit

Collège du CNDP  
Chasseneuil du Poitou  
(86)

### KéZaKo?

Le Grenelle de l'environnement a été, au cours de ces derniers mois, un formidable moment d'échanges et de rencontres...

[Lire la suite](#)



*Nicolas Vanier*

Nicolas VANIER

*Xavier Darcos*

Xavier DARCOS

### Le Grenelle Environnement

#### Les 6 thèmes du Grenelle :

- 01** Lutter contre le réchauffement climatiques et maîtriser l'énergie ;
- 02** Préserver la biodiversité et les ressources naturelles ;
- 03** Pour un environnement respectueux de la santé ;
- 04** Agriculture, environnement et développement durable ;
- 05** Démocratie et développement durable ;
- 06** Economie et développement durable ;

### Le petit Dico du développement durable

#### B comme... Biodiversité

Le grand biologiste Edward Wilson définit la biodiversité comme « la totalité de toutes les variations de toutes les formes du vivant. ». C'est le réseau constitué par l'ensemble des espèces vivantes, animales, végétales et microbiennes. Les espèces sont toutes interdépendantes entre elles et avec les équilibres propres à leurs milieux de vie.

[Consultez le Dico](#)

### Il soutient l'opération...

Nicolas Vanier est le parrain officiel de l'opération "Le Grenelle Environnement à l'Ecole". Ecoute ce qu'il a à te dire...



PLAY

[En savoir plus](#)  
[Visitez le site de Nicolas](#)

### Le bonus du jour



[Tous les bonus...](#)

**L'Ecole agit!****Le Grenelle Environnement  
à l'Ecole**

Vidéos!

!Forum

Jeux!

!Photos Bonus!

+ netvibes

choisissez votre  
thème préféré :

Défaut | Pôle Nord | Désert | Tropical | Aquatique | Campagne | Pollué

Vous êtes ici : Espace Enseignants » Déposer un projet »

identifiant :

mot de passe :

Ok!

[Inscrivez-vous](#)

- ✓ Les règles d'un projet
- ✓ Déposer un projet
- ✓ Liens utiles

Espace Enseignants

**Formulaire de dépôt de projet**  
**Déposer un projet****Pour chaque projet vous devez :**

- Donner un titre
- Sélectionner le niveau (collège/lycée)
- Choisir un thème
- Proposer une synthèse (2 lignes maximum)
- Faire une description du projet (500 caractères maximum)
- Joindre un document de maximum 4 pages de format A4

Nous vous souhaitons bon courage et nous vous remercions de votre participation.  
Pour déposer un projet, vous devez d'abord [vous inscrire](#).



Vous êtes ici : Accueil » FAQ »

## Foire Aux Questions

- [1. Qu'est-ce que "Le Grenelle Environnement à l'Ecole" ?](#)
- [2. Comment participer ?](#)
- [3. Comment déposer un dossier ?](#)

### 1. Qu'est-ce que "Le Grenelle Environnement à l'Ecole" ?

La rubrique "[Kézako](#)", présente en page d'accueil, permettra de répondre à cette question. Vous aurez également plus d'informations sur la problématique plus générale de l'environnement et du développement durable. S'il y a des mots ou expressions qui vous semblent difficiles, consultez "[Le petit Dico du développement durable](#)".

### 2. Comment participer ?

Votre établissement a déjà réalisé un projet sur le développement durable ? Il souhaite réaliser un projet ? Vous avez une idée sur le sujet ? Alors votre établissement peut participer au concours en déposant un dossier par l'intermédiaire de votre professeur.

### 3. Comment déposer un dossier ?

Votre établissement a un projet mais vous ne savez pas où le déposer alors demandez à votre professeur de vous aider. Seul l'un de vos professeurs, au nom de votre classe, peut déposer un projet. En attendant, vous pouvez déjà voir les projets qui ont déjà été proposés à la rubrique "[Les projets des autres](#)" et je vous invite à voter pour ceux qui vous semblent les plus intéressants.